



Des économies et des avantages pour tous les clients en 2023

La Vie Claire lance un nouveau programme fidélité encore plus généreux

Dans un contexte inflationniste, qui impacte toujours plus le quotidien des françaises et des français, les magasins BIO La Vie Claire décident de lancer un nouveau programme fidélité « + POUR VOUS ».

Une action forte en faveur du pouvoir d'achat, qui vient s'ajouter à des opérations commerciales mensuelles puissantes, et à sa sélection des 100 produits catégorisés « Petits Prix Bio® ».

Ce nouveau programme gratuit permettra, dès le 7 février, à toutes et tous de bénéficier d'avantages et de remises supplémentaires dans l'ensemble des magasins adhérents au programme. *(Liste à retrouver sur https://www.lavieclaire.com/liste-des-magasins-adherents-au-programme-la-vie-claire/)





Des produits offerts et de nouvelles réductions sur vos achats bio!

L'accessibilité à l'alimentation BIO est une valeur essentielle pour La Vie Claire. Dans une période d'augmentation des prix, il est indispensable d'accompagner le budget des consommateurs et de les aider à choisir une alimentation bio, saine, et responsable.

Alors à partir du 7 février, dans les magasins adhérents au programme fidélité, en France métropolitaine, les clientes et les clients découvriront de nouvelles mécaniques pour cumuler des points et obtenir des bons de réduction.

Les adhérents au programme bénéficieront ainsi de 10% de réduction dès 300 points cumulés.

Un produit de la marque La Vie Claire, leur sera par ailleurs offert toutes les 10 visites.



Comment gagner des points dans nos magasins et comment s'en servir?

Pour cumuler des points, rien de plus facile : 1€ dépensé, c'est 1 point cumulé ! Quelques mécaniques bonus :

- Chaque mardi, les points sont doublés sur les 2000 produits à la marque La Vie Claire
- 50 points offerts à l'ouverture du compte
- 50 points offerts lors de votre première connexion sur l'espace client du site web La Vie Claire.
- 50 points offerts à la date de l'anniversaire de chaque client.



La fidélité, en toute simplicité

Simple, pratique, gratuit, et sans carte, le programme « + Pour VOUS » est dématérialisé.

Pour les plus « digitalisés » : le programme fidélité s'ajoute un 1 seul clic sur un mobile Android ou Iphone dans l'espace Wallet. Consultez vos points et ne perdez aucune actualité promo de l'enseigne!

Pour en savoir + sur le programme, RDV SUR : https://www.lavieclaire.com/programmefidelite/

La **Vie Claire**, pionnière de la distribution de produits biologiques en France, est aujourd'hui un acteur majeur des enseignes bio sur le marché spécialisé et l'enseigne n°1 de la franchise bio. Forte de plus de 70 ans d'expérience et de savoir-faire, elle propose une offre riche de 6 000 références en moyenne en magasin dont plus de 2000 références à sa marque propre. Avec un réseau de 400 points de vente, La Vie Claire s'engage à garantir des produits biologiques et naturels de qualité irréprochable. Tous sont développés, analysés et sélectionnés selon des cahiers des charges uniques et plus exigeants que la réglementation en vigueur. La Vie Claire a également à cœur d'agir afin de développer les filières bio : elle apporte à ses fournisseurs un soutien fort pour les aider à démarrer et pérenniser leur activité. La Vie Claire bénéficie du label Bioentreprisedurable® qui reflète ses engagements forts en termes de stratégie RSE.







Contacts Presse



(0) + 33 6 10 80 72 96

h.toure-valogne@vivactis.fr

Diane GALLAND

() + 33 6 15 89 48 44

d.galland@vivactis.fr

